



INSTITUTIONS DE RECHERCHE

CINQ RAISONS DE SIGNER LA CHARTE ET LE CODE:

1. Vous vous positionnez en faveur d'un environnement de travail stimulant et favorable pour les chercheurs
2. Vous soutenez activement un changement des pratiques de travail
3. Vous rejoignez un réseau véritablement paneuropéen composé de chercheurs et d'institutions de recherche
4. Vous accordez de l'importance à vos ressources humaines
5. Vous bénéficiez d'une visibilité internationale



CHERCHEURS

CINQ RAISONS DE CHOISIR UNE INSTITUTION SIGNATAIRE DE LA CHARTE ET DU CODE:

1. Vos droits en tant que professionnel sont reconnus
2. Votre expérience de la mobilité est valorisée
3. Votre équilibre vie-travail est respecté
4. La transparence du recrutement est assurée
5. Vous rejoignez un réseau véritablement paneuropéen composé d'institutions de recherche et de chercheurs



CONTACT:

rtd-charter@ec.europa.eu

LIENS UTILES:

EURAXESS	http://ec.europa.eu/euraxess
EURAXESS Rights	http://ec.europa.eu/euraxess/rights
EURAXESS Jobs	http://ec.europa.eu/euraxess/jobs
EURAXESS Services	http://ec.europa.eu/euraxess/services
EURAXESS Links	http://ec.europa.eu/euraxess/links

LE TEXTE INTÉGRAL DE LA CHARTE ET DU CODE EST DISPONIBLE DANS LES LANGUES OFFICIELLES DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE À L'ADRESSE:

<http://ec.europa.eu/euraxess/rights>

LETTRE D'INFORMATION «EUROPE4RESEARCHERS»:

<http://ec.europa.eu/euraxess/newsletter>

© Communautés européennes, 2008 - Reproduction autorisée, moyennant mention de la source, sauf spécification contraire.



La Charte européenne du chercheur et le Code de conduite pour le recrutement des chercheurs

DE QUOI S'AGIT-IL?



<http://ec.europa.eu/euraxess/rights>

À PROPOS D'EURAXESS RIGHTS

EURAXESS Rights renvoie à la Charte européenne du chercheur et au Code de conduite pour le recrutement des chercheurs, ainsi qu'à leur mise en œuvre.

La Charte et le Code définissent tous deux les rôles, les responsabilités et les droits des chercheurs, mais aussi ceux de leurs employeurs et de leurs organismes de financement. Ils garantissent des carrières de recherche attractives et améliorent les conditions d'embauche et de travail des chercheurs dans toute l'Europe.

EURAXESS Rights est un élément majeur de la stratégie de l'Union européenne visant à stimuler l'emploi et la croissance économique grâce à la mise en place d'un marché du travail compétitif, ouvert et transparent pour les chercheurs.

LA CHARTE EUROPÉENNE DU CHERCHEUR IMPLIQUE, ENTRE AUTRES:

- La reconnaissance de la profession
- L'évolution des carrières
- La valorisation de la mobilité

LE CODE DE CONDUITE POUR LE RECRUTEMENT DES CHERCHEURS IMPLIQUE, ENTRE AUTRES:

- Des principes de recrutement
- Des critères de sélection
- Des engagements post-doctoraux

À la fin de l'année 2008, près de 900 institutions dans 25 pays européens et non européens, auront signé ces documents.

La liste des organisations signataires est disponible à l'adresse <http://ec.europa.eu/euraxess/rights>.



QUI PEUT SIGNER LA CHARTE ET LE CODE ?

Toute organisation qui emploie ou finance des chercheurs (par ex. université, société privée ou centre de recherche) peut signer ces documents. L'organisation peut être située n'importe où dans le monde et n'a pas besoin d'être basée dans l'Union européenne. La Charte et le Code doivent être signés par la plus haute autorité de l'organisation.

En signant la Charte et le Code, l'organisation s'engage volontairement à mettre en œuvre les objectifs communs décrits dans les deux documents.

COMMENT SIGNER LA CHARTE ET LE CODE ?

Le processus de signature est simple. Si votre organisation adhère aux principes décrits dans la Charte et le Code, envoyez un courrier électronique à l'adresse rtd-charter@ec.europa.eu. L'équipe d'EURAXESS Rights vous guidera tout au long du processus de signature.

COMMENT APPLIQUER LA CHARTE ET LE CODE ?

La «Stratégie de ressources humaines pour les chercheurs» aide les organisations signataires à mettre en œuvre la Charte et le Code. Ce processus par étapes permet aux organisations d'intégrer véritablement les principes de ces documents dans leurs politiques de ressources humaines et ainsi de se promouvoir en tant que lieu de travail stimulant et favorable.

Pour plus d'informations sur la «Stratégie de ressources humaines pour les chercheurs», veuillez consulter le site <http://ec.europa.eu/euraxess/rights>



EURAXESS RIGHTS, QUI COMPREND LA CHARTE ET LE CODE, FAIT PARTIE DE «EURAXESS – RESEARCHERS IN MOTION», EN PARALLÈLE À D'AUTRES INITIATIVES ESSENTIELLES DESTINÉES À FACILITER LA VIE ET LA CARRIÈRE DES CHERCHEURS:

 **EURAXESS Jobs** est un outil de recrutement pour les chercheurs, qui offre des informations mises à jour en permanence concernant des offres d'emploi et des opportunités de financement dans toute l'Europe

 **EURAXESS Services** propose une assistance gratuite et personnalisée aux chercheurs et à leur famille lors de leur déménagement vers un autre pays

 **EURAXESS Links** est un réseau de chercheurs européens installés à l'étranger, opérant pour l'instant aux États-Unis et au Japon

